BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS
Un réseau de la Communauté d'agglomération de Blois

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

Réservé à l'administration

Date : | _ _ | _ _ | _ _ _ _ |
☐ ABONNEMENT ☐ RÉABONNEMENT
☐ AGGLO ☐ H. AGGLO ☐ WEB ☐ AME ☐ CE

ABONNEMENT AU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS
POUR LES MAJEURS

☐Monsieur / ☐ Madame Nom :.....

Prénom .....

Date de naissance : | _ _ | _ _ | _ _ _ _ |

Si réabonnement, numéro de la carte : 4 1 0 0 9 0 0 _ _ _ _ _

☐ **Premier abonnement : renseigner les informations ci-dessous**
☐ **Réabonnement : les informations ci-dessous n'ont pas changé (ne pas renseigner)**
☐ **Réabonnement : les informations ont changé. Renseignez les informations ci-dessous**

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Catégorie socio-professionnelle : (à cocher)

☐ agriculteur
☐ artisan, commerçant et chefs d'entreprises
☐ autre : sans activité professionnelle
☐ cadre et profession intellectuelle supérieure
☐ employé
☐ étudiant
☐ lycéen, apprenti
☐ ouvrier
☐ profession intermédiaire
☐ retraité

Téléphone : | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ |

Mail : .....

Vous acceptez de recevoir les avis d'échéance des documents (5 jours avant la date de retour), les avis de retard et les avis de réservation. Attention, ils peuvent arriver dans les spams. Ces services ne se substituent pas à la responsabilité des usagers, leur dysfonctionnement ne peut être un motif de non paiement des pénalités de retards.

☐ **Vous souhaitez vous abonner à la newsletter qui vous informe des rendez-vous et rencontres proposés par les bibliothèques d'Agglopolys selon vos centres d'intérets :**

☐ Autres
☐ Cinéma
☐ Jeunesse
☐ Littérature
☐ Musique
☐ Nouvelles technologies
☐ Patrimoine
☐ Questions d'actualités
☐ Roblès
☐ Sciences et technique
☐ Vie Pratique

☐ **Je ne souhaite pas/plus recevoir la newsletter**

Souhaitez-vous être informé(e) des manifestations organisées par :

☐ Le conservatoire
☐ L'école d'art
☐ Les services culturels de la ville de Blois

SUITE AU DOS →

Extrait du règlement intérieur des bibliothèques d'Agglopolys :

La carte d'abonné doit être présentée pour tout emprunt ou sur demande. Elle permet d'utiliser les automates. En cas de perte ou de vol de la carte, l'abonné doit prévenir immédiatement pour faire opposition. Le remplacement de la carte d'abonné est facturé.
Les pénalités sont appliquées par semaine de retard et pour chaque document, lorsque la durée de prêt accordée est dépassée. Les tarifs sont votés chaque année en conseil communautaire.

Documents perdus ou détériorés : à l'exception des DVD, ils sont de préférence remplacés, sinon remboursés selon leur valeur d'achat initiale. Pour éviter tout litige, l'usager doit s'assurer du bon état des documents qu'il emprunte et signaler les éventuelles anomalies ou détériorations avant l'emprunt.

Tout usager s'engage à se conformer au règlement intérieur des bibliothèques et aux règlements particuliers d'utilisation de certains services (jeux vidéo, internet et postes informatiques, portage à domicile)**.** Le règlement intégral est consultable à chaque Accueil et en ligne sur le site des bibliothèques.

☐ **J'atteste sur l'honneur que les informations fournies sont exactes.**

☐ **J'ai pris connaissance du RGPD.**

☐ **Je reconnais avoir lu et accepté le règlement intérieur des bibliothèques et les règlements particuliers de certains services** (jeux vidéo, internet et postes informatiques, portage à domicile).

Signature :

LES PIÈCES À PRÉSENTER POUR UN ABONNEMENT / RÉABONNEMENT :

- ce formulaire d'abonnement renseigné et signé
- sa carte de bibliothèque *en cas de réabonnement*
- une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte officielle avec photographie : carte vitale, carte d'invalidité)
- une attestation de tarif comité d'entreprise *le cas échéant*
- un justificatif de tarif réduit de moins de 4 mois *le cas échéant* (titulaire du Passeport Culturel étudiant, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'AAH, ASS et ASPA, personnel des bibliothèques communales ou associatives des communes d'Agglopolys)

Loi Informatique & Liberté / RGPD – Données Personnelles :
pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice qui vous est remise lors de votre abonnement ou réabonnement .